

405
Lettre du D^r Lapez 16 avril 56.

Bienfaisance

Monsieur,

Je prends la liberté de vous
adresser Madame Harlaude
qui possède 5 mètres de
tois de tout dress.
Il a été dû au propriétaire
que 230 fr, et la somme
M^r Bouquet Le fabriq^t
a donné, c'est-à-dire 50 fr.
C'est donc que
180 francs qui manquent
à M^r Harlaude
pour préserver son capital.
et la vente par lui-même
de son matériel de
fabrique.

Veuillez donc le vous
prier M^r Lapez, afin

de s'interposer à cette
famille et qu'elle puisse
obtenir ce qui lui manque
si ~~manque~~ à titre de don
de vivres à titre de
prêt.

Excusez, je vous prie,
ma liberté et agée,
sperance, d'assurance
de la parfaite confiance
de votre tout dévoué.

S. Passet
Dⁿⁱ

Le 16 août 1861.

S. Passet

M^{re} S. P. ⁴ indiquée
de Piquante femme dont
il pourrait disposer en
partout à M. Laguard
le rapportaire ne pourriez-vous
pas obtenir de lui quel

406

fait pratique pour le reste



que

ay



Post-graduate course

First year of study
obtaining a degree
in medicine. The student
is required to take the
following courses at the
price.

Each year of study
must be completed
within a year, and the
student must pass the
examination at the end of
each year.

The student must also
take the following courses
at the price of \$100 per
year.

The student must also
take the following courses
at the price of \$100 per
year.

407

Monsieur

Charrisier, day en du Conseil
des Truillier
Lyon



